

Ichmaël, sa descendance et sa civilisation

Noa'h eut trois fils, Chem, 'Ham et Yéfet, aux traits de caractère distincts. Ces attributs se transmettent, jusqu'à un certain degré, à leurs descendance, qui formèrent par la suite trois civilisations, sur trois continents. L'Asie fut donnée à Chem, l'Europe à Yéfet et l'Afrique à 'Ham (*Gaon de Vilna*) ; par la suite, il y eut des mélanges. L'épisode durant lequel Noa'h s'est enivré va nous permettre d'entrevoir le caractère de chacun des fils de Noa'h, puisque 'Ham, le voyant nu, lui manqua de respect, Chem par contre prit l'initiative de le respecter et de le couvrir et Yéfet l'aïda.

Chem

Les prophètes se trouvent dans sa descendance, notamment son petit-fils Ever, tout comme son arrière-petit-fils Avraham. Bien que le père de ce dernier lui ait caché le souvenir de ses pieux ancêtres, Avraham encore petit, contempla la merveilleuse organisation du monde, et il conclut qu'une force extérieure, non naturelle et non limitée, l'a créée. Fort de sa conviction, Avraham se laissa jeter dans une fournaise ardente, et sauvé miraculeusement, il se conforta encore plus des interventions de l'Être infini, D.ieu. Il enseigna que de la même manière que la nature, en principe, est réglée sans changement, ainsi le comportement humain et les mœurs doivent-ils correspondre à des règles sans changement. L'homme est maître de son corps et de ses biens, il est donc interdit de lui ôter l'un ou les autres. Plus tard, les pensées d'Avraham lui sont confirmées par D.ieu Lui-même. Il enseigne alors que pour réussir, il faut utiliser les moyens qui amènent naturellement à la réussite, tout en respectant la volonté divine, et en implorant D.ieu. S'il faut sortir en guerre, il faut se comporter avec pitié. Si le cœur de l'homme l'incite à faire preuve d'immoralité, il doit se contenir, en respectant des règles immuables. Mais les hommes possédant ces qualités sont plutôt rarissimes.

Yéfet

Il est le père d'une civilisation qui a la tendance à contempler l'harmonieuse organisation du monde, tout en ignorant sa création surnaturelle et son Créateur Illimité. De même pour ce qui est des phénomènes surnaturels comme la résurrection des morts et le monde futur. Pour obtenir la réussite dans ce monde, seuls les actes qui correspondent aux règles de la nature comptent. Concernant le comportement humain, les gens de cette civilisation estiment que, tout comme la nature est réglée par des lois, la société aussi doit être réglée par des lois. Pour eux comme pour les fidèles de Chem, l'homme est maître de son corps et de ses biens, et ils multiplient les lois qui fixent la légalité. Mais lorsqu'ils envient les biens ou le corps d'autrui, et afin de ne pas enfreindre les lois, ils ont tendance à corriger ces dernières et à les adapter en fonction de leurs envies. Les guerres ou les captures d'esclaves seront justifiées légalement, parfois aussi cruellement. En voici un exemple extrême : les allemands, de nature obéissante et respectant les lois, lorsqu'ils convoitèrent l'argent et le corps des juifs, corrigèrent la loi qui interdit de tuer et de voler. Ils arguèrent que les juifs les agressaient et n'étaient donc plus dignes d'être considérés comme des humains qui possèdent des droits. De surcroît, les nazis instaurèrent une loi permettant, voire encourageant, de supprimer les juifs, et ainsi, le génocide, dans toute sa cruauté, put s'exécuter dans toute légalité. La culture gréco-romaine est issue de Yéfet ; de nos jours, elle est reprise par l'occident.

‘Ham

Ses descendants ne s’intéressèrent pas trop à l’étude des lois de la nature. Pour eux, ces lois ne seraient pas les seules qui la régissent, car il existerait aussi des phénomènes magiques. Lorsque Moché et Aharon transformèrent un bâton en serpent et l’eau en sang sous les yeux de Pharaon, les magiciens égyptiens, descendants de ‘Ham, eurent grand plaisir à en faire autant. Ainsi pour réussir dans la vie, les descendants de ‘Ham ne pratiquèrent pas uniquement des moyens naturels, mais sollicitèrent aussi des divinités et autres sortilèges magiques. Eux aussi reconnaissent la nécessité d’être fidèles à une certaine morale, mais les lois seraient souples et pas trop contraignantes. « *Lorsque Noa’h se réveilla de son vin, il sut ce que son fils, le plus jeune, lui avait fait* » (*Béréchit* 9, 24). En fait il l’avait castré (*Sanhédrin* 70), en arguant : « *Adam avait deux fils, et l’un tua l’autre ; notre père en a déjà trois, et il en désire encore un quatrième ?!* » (*Midrach Rabba*). Ainsi, lorsqu’Avraham descendit en Egypte, Pharaon vit la belle Sara et il se l’accapara, de force et illégalement.

L’héritage d’Ichmaël

Ichmaël, pour sa part, est issu de ‘Ham par sa mère et de Chem par son père. Le mariage de sa mère Hagar avec son père Avraham fut réalisé sous ordre divin (*Midrach ; Rachi* 16, 2). Sa naissance, ainsi que son appellation, furent annoncées par un ange : « *Tu seras enceinte et accoucheras un fils, et tu l’appelleras Ichmaël* » (*Béréchit* 16, 11). « *Il n’y a que quatre personnes dont le nom a été annoncé par D.ieu avant leur naissance : Its’hak, les rois Chlomo et Yochiya, et Ichmaël parmi les nations* » (*Béréchit Rabba* 45, 8). Its’hak, Chlomo et Yochiya jouèrent des rôles éminents et cruciaux pour la soumission du peuple juif aux lois divines. Il ne fait alors pas de doute qu’à leur instar, D.ieu réserva à Ismaël aussi un rôle indispensable parmi les nations.

Lorsque Pharaon est châtié pour avoir pris Sara, il la rend à Avraham en le comblant de cadeaux (*Béréchit* 13, 2) et en offrant sa fille Hagar à Sara comme servante : « *Rabbi Chimon bar Yo’hai dit : lorsque Pharaon vit ce que faisait Sara cette nuit-là, il déclara : “Il est préférable que ma fille soit servante dans cette maison plutôt que duchesse ailleurs”* » (*Midrach Rabba* 45, 1 ; *Rachi*). Qu’a-t-il vu ? « *Rabbi Lévy dit : “Lorsque Pharaon essayait d’ôter la chaussure de Sara, elle ordonnait à l’ange tenant un bâton : “Frappe !” et il frappait* » (*Tan’houma ; Rachi* 12, 17). Pharaon fut impressionné par cette force fantasmagorique. Influencée par Avraham et Sara, Hagar se comportait pudiquement (*Midrach ; Rachi Béréchit* 25, 1), et eut le mérite de se marier avec Avraham. Cependant, héritière du caractère de convoitise de son père, elle chercha aussi, durant sa grossesse, à jouer le rôle de la « *servante qui hérite sa patronne* » (*Michlé* 30, 23).

Ichmaël, étant fils d’Avraham, et ayant été sauvé miraculeusement de la mort après qu’un ange montra à sa mère une source d’eau, croyait en D.ieu, à Ses interventions, à Ses instructions et au monde futur. L’ange ordonna alors qu’il soit appelé Ichmaël – « que D.ieu écoute ». Ainsi, plus qu’Ichmaël ne cherche le salut dans les moyens naturels, il persiste dans les prières, d’autant plus qu’il hérita de ‘Ham la doctrine enseignant de ne pas croire uniquement dans les moyens naturels. L’ange annonça aussi qu’il serait « *un homme indocile* » – en conflit avec la société (*Béréchit* 16, 12), et Ichmaël préféra en effet vivre reclus dans le désert.

Jaloux de Its’hak, désigné par leur père comme son héritier, il tenta de porter atteinte à la vie de son demi-frère. Lorsque ses descendants convoitèrent les biens d’autrui, connaissant par héritage d’Avraham que les lois divines sont immuables, ils furent enclins à prétendre que les autres s’opposent à D.ieu, ce qui légitima de s’accaparer de leurs corps et de leurs biens... Cependant, grâce aux valeurs nobles qu’Ichmaël et ses descendants véhiculent, ils contribuent à ce qu’à la fin des temps, les nations suivront la direction d’Avraham.